



N°9 | Année 2018

Les démocraties à l'épreuve des migrations contemporaines : politiques de la frontière et réactions sociales

Varia

« La pratique de la démocratie au quotidien. Un exemple dans un projet d'habitat partagé »

Bruno Laffort

Résumé

Français / English

Cette contribution se propose d'interroger la construction du collectif à travers le suivi, sur un temps long, d'une expérience très concrète : celle d'un projet d'habitat groupé en cours, dans la région lilloise. Nous essaierons de montrer, dans une « société des individus » attentive à la singularité de chacun, comment la construction d'un collectif devient, dès lors, une tâche éminemment difficile.

This contribution aims at questioning the construction of the collective through the follow-up, over a long time, of a very concrete experience: that of an ongoing grouped settlement project in the Lille region. We will try to show how, in a "society of individuals" attentive to the singularity of each individual, the construction of a collective becomes a very difficult task.

Entrées d'index

Mots clés : Habitat groupé, action collective, engagement, société post-moderne, sociologie des singularités

Key words : Self-managed housing, collective action, commitment, post-modern society, sociology of singularities

Texte intégral

Introduction

La constitution d'un habitat partagé nécessite une dépense d'énergie et de temps considérable, notamment lors de sa phase création. Si l'on en croit Stefan Singer, gérant de « Toits de Choix »¹, ce constat expliquerait un taux d'échec énorme où 1 projet au plus sur 20 se réalise. Cette analyse est aussi partagée par Michel Bernard qui écrit dans la revue *Silence* d'avril 2015 : « le mouvement pour l'habitat groupé totalise un millier de logements en une trentaine d'années... contre 300 000 nouveaux logements par an [pour la construction classique, nda]. » (p. 16). Il paraît dès lors fondamental d'essayer de comprendre et d'analyser ces difficultés, et l'exemple du groupe HEP (Habitat écologique partagé) constitue en cela un bon « laboratoire » en la matière.

Nous avons suivi pendant neuf mois (de janvier à septembre 2010) les évolutions de ce groupe constitué en vue de la réalisation d'un projet d'habitat groupé dans la métropole lilloise sur le mode de la « recherche-action », en participant à quelques réunions mais surtout en récoltant des entretiens approfondis, tant avec la petite dizaine de personnes les plus impliquées qu'avec des nouveaux adhérents. Nous avons aussi pu rencontrer des personnes ayant quitté HEP en ayant finalisé seules leur projet d'accession. Au fil des rencontres et de l'avancement de l'étude, s'est dégagé un constat qui pourrait se résumer en quelques mots : au-delà de la qualité humaine très forte des personnes qui composent son « noyau dur », HEP peine à passer de la phase d'échange et de réflexion à celle de la concrétisation.

Nous proposons d'analyser ci-après ces difficultés, certaines étant communes à toute structure d'habitat groupé, d'autres plus spécifiques à HEP, d'autres enfin inhérentes à tout groupe constitué dont la finalité affichée n'est pas forcément celle qui apparaît comme la plus importante, *in fine*, dans la cohésion du groupe.

De l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif...

Selon Philippe Bonnin et Paul Reynaud, auteurs d'un livre pionnier en la matière, « les groupes d'habitat groupé autogéré se définissent eux-mêmes par quelques critères simples : l'autopromotion, la participation active à la conception architecturale, l'autogestion du chantier puis de l'entretien et de la vie du bâtiment, la construction de locaux communs (salles de réunion, de jeux, ateliers, buanderies, chambres d'hôtes,...) ». Et les mêmes auteurs de poursuivre : « On peut assez aisément les différencier par-là de la classique copropriété anonyme à laquelle les habitants ne participent quasiment pas et où les décisions se prennent à proportion du capital possédé, et non à la personne. Ils se différencient également à l'opposé des communautés de jeunes qui ont fleuri en France après 1968, dans lesquelles la cellule

¹ Voir le site [www.toitsdechoix.com](consulté le 26 septembre 2017). Ce gérant présente sa structure comme « le partenaire des porteurs de projet d'habitat groupé dans le Sud de la France ».

familiale est volontairement rompue et qui sont généralement caractérisées par des pièces collectives notamment la cuisine (Bonnin et Reynaud, 1982, p. 3). »

Que pouvons-nous ajouter ? Ce terme ne renvoie pas non plus à la communauté au sens strict du terme, telle que par exemple celle de L'Arche fondée près de Lodève (Hérault) par Lanza del Vasto, dont les principes s'articulent sur le respect du travail, la spiritualité et la non-violence. Il ne s'agit pas non plus des communautés de « puristes » telles que celles de *Longo Mai* qui se définissent par une critique radicale du système politique actuel, par la recherche d'une autonomie la plus complète *via* l'autosuffisance alimentaire. À ce titre, la lettre récente d'un habitant de *Longo Mai* aux futurs « Bobos » tentés par l'habitat groupé² en dit long sur cette césure.

Sans remonter aux communautés taisebles du Moyen-Âge, ni aux familistères et autres tentatives d'habitat groupé dont l'initiative revient à quelques chefs d'entreprises paternalistes, nous pouvons établir un parallèle avec le mouvement des Castors de l'après-guerre, et plus largement, avec ces tentatives toujours recommencées de réinventer des modes d'habiter moins standardisés. Cette résistance à un type d'habitat par trop uniforme comporte ainsi de nombreuses similitudes, tant dans la classe ouvrière au niveau de l'auto-construction et du pavillonnaire (Haumont *et al.*, 1966) que chez les classes moyennes avec ces nouvelles formes d'habitat partagé qui font l'objet de la présente étude.

Aujourd'hui, le terme *d'habitat participatif* a remplacé celui d'*habitat groupé autogéré* ayant connu ses heures de gloire avec le mouvement du nom éponyme MGHA (Mouvement groupé pour l'habitat autogéré) dans les années 1970. Ce changement de vocabulaire n'est pas anodin et le terme générique d'*habitat participatif* apparaît symboliser une dépolitisation des enjeux ; il s'agirait par cette euphémisation du discours de sortir de schémas trop connotés « à gauche » pour tenter d'attirer, au sein de ce type d'habitat, une clientèle plus large en provenance essentiellement de la classe moy

HEP, un groupe constitué sur des contours flous

La vision du collectif HEP, créé en 2005, se décline sur les thèmes suivants : la promotion d'une vie de groupe plutôt qu'individuelle et individualiste ; la conception de logements simples et sobres privilégiant si possible des matériaux locaux et écologiques ; la recherche d'une certaine mise en commun ; la réduction des besoins en énergie en recherchant des implantations à proximité des services et des transports en commun. Ce collectif, constitué en « association de fait », se réunit de façon périodique pour tenter de formaliser progressivement son projet. HEP compte une cinquantaine d'adhérents, mais une petite dizaine seulement de membres actifs. Grâce à une personne particulièrement férue d'informatique et acquise aux logiciels libres, une des originalités de cette association réside dans la constitution d'un site internet original et

² Cette lettre est disponible sur le lien suivant [http://ecolieuxdefrance.free.fr/LES_SITES/longo_mai.htm] (consulté le 26 septembre 2017).

réellement participatif, sur le modèle de Wikipédia. Après avoir été coopté (le plus souvent, après une discussion informelle autour d'un verre), le nouveau membre qui s'est acquitté de sa cotisation annuelle (au choix : 5, 10 ou 20€) peut accéder au site de l'association et compléter éventuellement les articles présents. La deuxième particularité de HEP (dont la plupart des membres résident à Villeneuve d'Ascq mais dont le siège social est situé à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) de Lille) est d'avoir, dès sa création, engagé des liens avec la mairie de Lille *via* son élue chargée du « développement durable », cela ayant abouti à la signature d'une convention-cadre en novembre 2007. Lors d'une petite réunion informelle à laquelle le président de l'association nous avait convié pour officialiser notre parrainage, nous avons pu rencontrer les représentants du « noyau dur » à l'origine de la création et constater que la plupart avaient une expérience associative riche, *via* notamment les crèches parentales.

Malgré les discours sur la quête de l'horizontalité au niveau des processus de décision, HEP s'est constitué autour d'un membre fondateur qui a aujourd'hui quitté le groupe. Suite à une annonce placardée par ce dernier à l'école d'architecture de Lille, une petite équipe de 5/6 couples s'est formée. Cette constitution qui ne relève pas d'une « bande de copains » se connaissant auparavant, a déjà nécessité du temps pour apprendre à se connaître. Plusieurs personnes nouvellement arrivées nous ont dit avoir l'impression de ne pas pouvoir identifier le dit pilote au sein de HEP. Cette absence de visibilité amène un certain flottement dans la marche à suivre et peut conduire à multiplier les réunions lorsqu'il faut réexpliquer la « philosophie » du projet aux nouveaux venus.

HEP avait misé au départ sur un mode de recrutement très ouvert, basé sur la cooptation de tout nouveau membre par deux personnes (comme cela a été le cas en ce qui nous concerne). Pourtant, HEP vient de renoncer il y a peu à cette cooptation qui devenait de plus en plus symbolique, aucune personne n'ayant été « refusée » jusque-là. De même, l'adhésion annuelle, pourtant symbolique, vient d'être supprimée, le collectif ne sachant que faire de cet argent. Du coup, ces absences de contraintes ont amené un nombre important de personnes à devenir « membres » de ce collectif, presque malgré elles. Mais chacun sait qu'entre un membre « actif » et un « sympathisant » il existe souvent un abîme en termes d'implication et d'engagement.

La disparition du « ticket d'entrée » a eu comme conséquence d'intégrer dans le groupe des personnes aux motivations incertaines quant à leur volonté de participer activement au projet, comme le confie Laurent :

« Fanny, je ne sais pas trop où elle en est par rapport au projet, ça fait longtemps qu'on ne l'a pas vue. Et il y a Colette aussi ! Colette, ce n'est pas évident non plus : moi j'ai du mal à clarifier sa position... Elle a dit à un moment donné qu'elle faisait ça aussi pour son fils. Donc elle serait plus pour essayer de s'investir dans le projet, mais pour être propriétaire d'un logement, peut-être pour le louer ensuite à son fils... En même temps,

on lui a tous dit « Ton fils, il doit avoir notre âge, il a la quarantaine : si c'est un projet qui l'intéresse, il nous rejoint ! » »

Christian La Grange (La Grange, 2008), s'il n'est pas un sociologue patenté, a néanmoins écrit un ouvrage très intéressant sur le sujet, résultant de sa propre expérience dans ce type de structure. Il souligne que la fonction du groupe n'est pas de prendre en charge des personnes ayant de trop grosses difficultés émotionnelles et cherchant par le groupe une sorte de réconfort ou de béquille affective. En d'autres termes, le groupe n'est pas opératoire pour régler les questions individuelles de personnes en souffrance. Si La Grange insiste sur cette mise en garde, c'est que sa longue expérience dans ce type d'habitat l'a forcément conduit à en rencontrer. Nous-mêmes, avons été amené lors de nos séjours en Ardèche pour la construction d'un projet d'habitat intergénérationnel³ à côtoyer ce genre de personnes. HEP est confronté, dans une moindre mesure, au même phénomène. En effet, dans le cas de deux couples qui ont rejoint le collectif, seul un des deux conjoints participe aux réunions et se déclare favorable à ce projet, le deuxième y étant franchement opposé, ce qui ne peut que fragiliser leur adhésion au projet.

Certes, tout processus collectif et démocratique demande du temps, mais plus encore quand les contours du processus en question ne sont ni délimités, ni réellement explicités dès le départ.

Cela a conduit quelques familles « pressées » à quitter l'association pour acheter une maison individuelle classique, familles pourtant motivées et disposant du pouvoir d'achat nécessaire, comme le rappelle Nadine :

« C'est Marie qui ma parrainée ! Au départ, elle était aux réunions et puis... Bon, ils sont toujours dans HEP, mais elle et son copain Michel, ils ont acheté une maison...

- Ah oui (étonné) ?

Nadine : Eh oui ! Bon, ça les intéresse toujours et ils participent encore, je vois des mails d'eux mais (ils ne participent plus activement)...

- Ça fait partie des personnes qui ont eu le sentiment d'avoir trop attendu, ou... ?

Nadine : oui, enfin je crois que c'est l'opportunité... peut-être qu'ils ont pensé effectivement, au bout de quelques réunions, que ça mettrait du temps à sortir... Et il y a Véronique aussi : je me suis rendue compte qu'il y avait Véronique [qui vient d'acheter

³ Il s'agit du Hameau des buis, initié par Sophie Bouquet-Rabhi, la fille de Pierre Rabhi, un des figures actuelles de la Décroissance. Cf. [www.la-ferme-des-enfants.com/](consulté le 26 septembre 2017).

seule, nda] qui était dans HEP... En plus, elle pensait que ce serait de l'auto-construction donc ça, ça l'avait refroidie » !

Véronique travaille dans le développement local pour une communauté de communes dans le Douaisis ; elle a l'habitude de travailler de manière concertée avec des élus, des aménageurs, des institutions. Véronique avait effectivement adhéré à HEP, à un moment où elle cherchait à quitter son petit logement locatif, mais l'absence de « méthodologie de projet » l'avait tout de suite interpellée, méthodologie réduite selon elle à des « stratégies individuelles compilées » (un tel étant intéressé par l'auto-construction, un autre par la rénovation de friches industrielles, un troisième pour développer des actions de type « sensibilisation du public », etc.).

Les désillusions de la démocratie participative

La prétention du groupe à rechercher une certaine exhaustivité, avec une forte exigence sur les finalités du futur projet, le conduit à passer beaucoup de temps sur des sujets qui auraient pu se régler beaucoup plus rapidement en s'appuyant sur l'expérience des « aînés », en l'occurrence sur celle des deux structures de la métropole qui fonctionnent, Anagram et Agrobi⁴. La constitution du statut juridique est un exemple, celui-ci n'ayant toujours pas été arrêté alors que les recherches de terrain avaient démarrées. Ainsi, chaque nouvelle réunion amène son lot de nouvelles questions, dans l'idée d'une recherche d'exhaustivité ou d'exemplarité. Il y a eu d'abord de longues discussions pour discuter de l'opportunité, ou pas, de l'auto-construction. Ensuite, les débats se sont tournés sur le statut juridique idéal, puis sur la possibilité d'accueillir sur le site des activités, ou encore sur l'idée de mixer « l'accession » et le « locatif social »...

Cette prétention à l'exhaustivité sans que tout ne fasse l'objet, par la suite, de validation précise en AG des points abordés, rappelle le fonctionnement de « Nuit Debout-Paris » qui conduit littéralement, au bout de quelque temps, à un épuisement des personnes.

Michèle et Laurent reviennent sur quelques-uns de ces grands débats qui ont fini par les dépasser :

« L'auto-construction, ça a mis un an à être abandonné ! Alors que pour nous, ça paraissait évident, et on l'avait clairement affiché en disant : « nous, non ! ». Christine et Jérôme c'était déjà différent, mais ils ont aussi évolué. Par rapport au temps, nous on a dit : « on ne peut pas ! ». Ou alors, il faut qu'on prenne un an (de disponibilité). Et puis on n'a pas envie : on a envie plutôt de confier ça à des gens (...) Et puis il y avait encore

⁴ Anagram est *la structure* d'habitat groupé de référence de la métropole, construite il y a une vingtaine d'années (en partie) par un groupe ayant expérimenté auparavant l'habitat partagé dans une structure locative HLM dénommée *Les Crieurs*. Agrobi est une deuxième structure d'habitat groupé présente aussi à Villeneuve d'Ascq, mais beaucoup moins ouverte sur l'extérieur que sa consœur Anagram, et fonctionnant plutôt comme une copropriété classique.

autre chose, c'est qu'à un moment, ils voulaient faire du locatif social. Donc il y avait ça à gérer, ça aussi, et on avait une tête comme ça !

La gestion des réunions constitue un enjeu majeur : celle-ci est en permanence à créer et à réinventer, même si pèse parfois l'ombre de la « réunionite » aiguë.

Comment définir cette méthode ? Laurent et Michèle tentent de nous l'expliquer :

Michèle : Le problème de cette méthode, c'est que tu te positionnes quand il y a une question à débattre : tu es pour, ou tu n'es pas forcément pour...

Laurent : Ou tu as un droit de veto... Bien souvent, je n'étais pas contre. Je ne me sentais pas l'envie de mettre un veto. Mais au bout du compte, j'arrivais à un truc qui ne me ressemblait pas (...) Bon, quand tout le monde parle, ça permet d'obliger ceux qui ne parlent pas à parler, parce que ce sont toujours les mêmes qui parlent ! Moi-même, je prends beaucoup la parole, parfois pour ne rien dire...

- Si chacun s'exprime en faisant un tour de table, ça peut être assez long ?

Laurent : Alors, c'est ça en fait le problème : je m'en suis rendu compte aussi ! Parfois, on plaisantait mais on disait « la démocratie c'est bien, mais qu'est-ce que c'est lourd ! Un peu de dictature de temps en temps, il faudrait imposer (sourire) ! »... Toi, tu as envie d'imposer, mais si l'autre t'impose, tu n'es pas d'accord... L'avantage c'est que ça permet à chacun de s'exprimer. Ça permet ou ça oblige chacun à s'exprimer, et du coup...

Michèle : Gérard, par exemple, est très introverti...

- Il ne parle pas beaucoup ?

Michèle : Non, alors qu'il a des choses très intéressantes à dire ! »

La méthode du consensus, intéressante en soi, induit un étirement dans le temps amenant une certaine lassitude chez ceux qui, pragmatiques avant tout, souhaitent aller vite dans le (leur) projet, sous peine de s'y retirer lorsqu'une opportunité se présentera pour eux en matière d'achat.

Une hétérogénéité des valeurs qui sous-tendent l'engagement

Au-delà de la multiplication des réunions qui recule d'autant l'avènement du projet, tout le monde ne partage pas, à HEP, les mêmes priorités. Un des couples constitutifs du noyau dur, formé par deux architectes, souhaite impulser HEP dans une dynamique plus institutionnelle autour du vaste thème de « l'habitat durable » où l'habitat groupé ne serait qu'un élément parmi d'autres. Grâce à des subventions des collectivités locales, il s'agirait d'intervenir pour sensibiliser les personnes concernées (habitants, entrepreneurs, ...) aux « bonnes pratiques » du développement durable dans l'habitat (tri, économies d'énergie) et aux techniques de

réhabilitation écologiques présentant à la fois des matériaux sains (laine de bois, chanvre, cellulose,...) et nécessitant peu d'énergie pour leur constitution et/ou leur mise en œuvre. Le développement de cette activité parallèle de sensibilisation et de conseil est perçu chez certains comme une volonté d'institutionnalisation qui de surcroît, mettrait la « charrue avant les bœufs » en s'instaurant « conseiller en habitat durable » sans même avoir fait ses preuves. Certes, devant le nombre de projets qui échouent, une telle structure serait la bienvenue, mais quel serait son degré de crédibilité si ses initiateurs eux-mêmes ont échoué à monter leur projet ?

On l'a souligné, l'écologie s'est invitée désormais dans quasiment tous les projets actuels d'habitat groupé (ce qui n'était pas dans les premiers habitats groupés des années 1970). Cette nouvelle préoccupation, louable en soi, complexifie un débat déjà dense, et retarde d'autant l'échéance de la concrétisation.

Michèle revient sur certaines contraintes imposées notamment par un couple très sourcilieux en matière d'économie d'énergie et de ressources naturelles, telle que l'eau du robinet :

Michèle : Je trouve qu'on courrait trop de lièvres à la fois. Nous, ça nous a dépassé ! Au départ, déjà habiter de manière groupée, ce n'est pas évident... Nous, le relationnel, toute la partie humaine, vraiment c'était ce qui nous intéressait le plus. Et puis échanger des choses, se rendre service, etc. Et puis après, tu mettais là-dessus l'écologie... Pourquoi pas, mais dans une certaine mesure... Alors après encore, on a commencé à parler de pourcentage ! Moi je n'avais pas envie de me sentir critiquée, tu sais, de me sentir mise à l'index).

Laurent : À chaque fois que tu tires ta chasse d'eau (rire) !

Michèle : Parce que moi, je n'étais qu'à 50 % d'écologie sur une échelle de 100 %...

Le débat reste vif entre ceux qui souhaitent faire passer leur conviction politique avant l'écologie et ceux qui prônent avant tout la décroissance, avec ce côté « rabat-joie » qui peut en démotiver plus d'un. Paul Ariès, un des rares partisans de la Décroissance à avoir compris que « l'exemplarité » risquait d'être insuffisante pour « changer la société », propose ainsi un programme axé sur une nouvelle jouissance devant conduire à un « socialisme gourmand », titre éponyme de son ouvrage (Ariès, 2012a, b).

Laurent et Michèle sont certainement les plus engagés politiquement et les plus proches d'une structure qu'ils souhaiteraient la plus ouverte possible sur l'extérieur quand d'autres se retrouvent davantage dans les thèses de la décroissance et de « l'échange local ».

Il y a là un débat de fond à mener, comme le rappellent Laurent et Michèle :

Michèle : La simplicité volontaire, on trouvait que c'était très compliqué...

Laurent : Mais c'est aussi parce que nous, on n'était pas du tout dans cette culture-là, on n'évoluait pas du tout dans tout le mouvement qu'il y a à la MNE⁵. Tu vois, c'est un truc - je ne vais pas dire que ça nous est étranger - mais on n'est pas du tout impliqué là-dedans, comme les SEL [Système d'échange local, nda] par exemple. On a eu beaucoup de discussions aussi sur l'auto-construction : "mais ne t'inquiète pas, toi tu ne veux pas auto-construire mais untel, il va faire pour toi, et toi, tu échangeras !" Mais moi je leur disais : "mais non ! Moi, si je ne veux pas auto-construire, c'est que je ne veux pas me taper des montages vidéo⁶ en parallèle, en échange". Moi je veux bien payer des gens qui savent faire mais je n'ai pas forcément envie de passer par ce type d'échange !

Michèle et Laurent, même s'ils sont sensibilisés à l'écologie, ne tiennent pas à ce que cela devienne une nouvelle religion qui remplace leurs convictions politiques :

On a tous nos incohérences par moment, mais on y va tout doucement... Tu vois, avec le groupe, on a parlé des toilettes sèches. On s'était dit « on a des toilettes à eau, avec possibilité d'en venir aux toilettes sèches si on a envie un jour ! ». Mais on ne va pas se l'imposer, ni être jugés pour ça, et comme ça à tous les niveaux. Parce que tu trouves toujours plus radical - ou moins radical - que toi, et après ça devient infernal !

Enfin, en ce qui concerne les éventuelles spéculations foncières futures en cas de revente après un départ toujours possible, la plupart des « Hépiens » développent un point de vue ambivalent sur cette question, cherchant dans un premier temps à ne pas perdre leur mise tout en déplorant les plus-values réalisées dans les autres structures d'habitat partagé, à l'instar de Michèle :

« De toute façon, c'est un point quand même à discuter dans un habitat partagé : tu achètes aujourd'hui à tel prix, tu fais construire à tel prix... mais si tu pars, il faut bien penser à ça ! C'est comme dans un mariage où si tu as des biens, tu penses à l'éventuelle séparation. Eh bien là, on doit aussi y penser : on n'est pas pieds et poings liés... Il était question à un moment [lors des réunions, nda] de ne pas faire de plus-value là-dessus. Le problème, c'est que maintenant à Anagram, il y a 2, 3 foyers qui sont partis. C'est racheté par qui ? Au prix du marché de l'immobilier actuel, par des gens qui peuvent se permettre de mettre tant ! Et du coup, c'est une autre population qui arrive [que celle des fondateurs, nda], et voilà ! ».

Du désir de « bâtir » à la concrétisation

Il apparaît également essentiel, pour la bonne réussite du projet, que les questions d'argent soient abordées dès que possible pour éviter des déconvenues ultérieures. Au sein de HEP, les

⁵ Maison de la nature et de l'environnement de Lille, rebaptisée depuis MRES, Maison régionale de l'environnement et des solidarités.

⁶ Laurent travaille dans la vidéo associative.

mises de fonds déclarées varient du simple au double (d'environ 100 000€ pour les personnes seules et les familles monoparentales à 250 000€ pour les couples disposant de deux revenus).

Marie-France revient sur cette difficulté apparue lors de la réunion d'un premier « sous-groupe » constitué de 8 personnes (soit 3 couples, 1 famille monoparentale et Marie-France) pour comptabiliser les ressources disponibles en vue de l'acquisition d'un terrain :

« On n'a pas un million d'euros tous ensemble alors qu'on est à 8, avec des gens qui travaillent des fois à deux ! Pour te dire qu'on n'a pas un apport très grand, ni chacun, ni collectivement ! Moi je n'ai quasiment pas d'apport, donc ce que je peux faire, c'est un prêt...

- Tu pourrais faire un prêt dans les 80 000, 90 000€ ... ?

Marie-Anne : 100 000€ maximum. Mais à 8, on n'a pas ça, c'est-à-dire qu'on n'a même pas 800 000€ !

Les questions financières apparaissent comme les plus complexes à résoudre, avec celles afférentes à la recherche du foncier et au choix du statut juridique. Avec celles liées à la constitution d'un groupe stable dans le temps, ce sont celles qui empêchent la plupart des groupes de dépasser le stade du projet. Pourtant, nous souhaitons ici en pointer une autre, sans doute plus spécifique à HEP : celle qui s'est focalisée autour de la « fabrication » même de la future construction.

L'auto-construction en débat

La discussion autour de la part à réserver à l'auto-construction a fait l'objet, nous l'avons signalé, d'un long et passionné débat. Si ce dernier nous était apparu un peu futile au départ, nous comprenons aujourd'hui son importance au niveau symbolique. En effet, plane dans ces habitats alternatifs l'idée d'une « reprise de liberté » au-delà du seul choix de décider de la couleur de la future moquette ou du papier peint. Il s'agit ainsi de donner de la marge de manœuvre au futur *homo habitant* en ouvrant les horizons des possibles, tant en matière d'agencement de l'espace, du choix des matériaux que de la construction en elle-même. Pourtant, si l'auto construction demeure souvent la règle dans la maison écologique individuelle⁷, cette dernière apparaît très difficile à mettre en œuvre au niveau d'un gros projet collectif. Tout d'abord, les profils de vie diffèrent sensiblement au niveau des individus rassemblés dans un tel projet : certains ont un pouvoir d'achat élevé quand d'autres disposent de beaucoup de temps libre - par le choix volontaire d'un travail à mi-temps - leur permettant de participer éventuellement aux travaux. D'autres encore – des femmes seules notamment – ne se sentent pas capables de « porter » ces travaux toutes seules. Enfin, si l'auto-construction

⁷ Cf. par exemple l'ouvrage « Maisons écologiques d'aujourd'hui » de Jean-Pierre Oliva, Antoine Bosse-Platière et Claude Aubert (Mens (Belgique), Terre vivante, 2002 et 2007) où tous les projets présentés ont été réalisés en auto-construction.

apparaît relativement simple à mettre en œuvre au niveau d'un logement d'un seul niveau, la tâche se complique quand il s'agit de prévoir des murs et des planchers porteurs sur plusieurs niveaux.

Cette « mise à la pâte » nécessite de surcroît un temps disponible que les futurs acquéreurs n'ont pas forcément ou qu'ils souhaitent conserver en dehors du projet, comme le raconte Laurent :

« Nous, on aime bien nos boulots, on a des enfants. Le temps de sommeil, le temps de vie normal, le temps du boulot qu'on aime, même si on n'est pas à temps plein l'un et l'autre, plus les enfants (ne nous permettrait pas de nous investir dans un projet d'auto-construction)... »

Finalement, toutes ces contraintes ont amené HEP à abandonner l'auto-construction dans leur projet, même si Gérard peine encore à en faire son deuil :

« C'est vrai que moi sur l'auto-construction, c'est toujours quelque chose qui me ferait plaisir de faire ! Mais je l'ai mise un peu de côté, disons que j'ai pris peut-être aussi du réalisme... Au départ, j'étais dans mes lectures d'auto-construction, mais c'étaient toujours des maisons individuelles ! Mais en regardant les projets qui ont été proposés par les architectes ou ceux qu'Antoine a pu faire aussi, on se dit qu'il y a des choses qu'on ne pourra pas faire nous-mêmes, surtout si il y a des personnes qui n'ont pas envie de s'embêter avec ça »

Ce long débat autour de l'auto-construction a contribué à en épuiser certains. Il témoigne aussi de cette difficulté du groupe à « concrétiser » et à s'orienter sur l'essentiel. Même Nadine, dotée d'un optimisme à toute épreuve, le reconnaît aussi :

« Là, aux dernières réunions, pour le projet de Villeneuve d'Ascq, on a quand même parlé du choix d'un architecte donc ce n'est plus du tout dans l'auto-construction...

- C'est la nécessité qui fait loi, ou... ?

Nadine : Ben oui... il y a beaucoup de nouveautés (dans ce projet), alors se rajouter encore une difficulté supplémentaire, c'est un peu irréaliste ! Enfin, sauf si on veut faire une maison dans 30 ans, on peut cumuler les innovations mais au bout d'un moment on ne pourra pas y arriver ! »

Choisir un lieu : la quadrature du cercle

La situation géographique idéale n'existe pas ; on pourrait dire que dans les projets qui se concrétisent, il s'agit toujours d'un compromis entre les *desiderata* des uns et des autres et l'opportunité d'un foncier disponible au « bon moment ». *Grosso modo*, les adhérents du HEP cherchent un site qui soit à la fois accessible financièrement, à proximité de Lille - si possible

relié par un transport en commun cadencé (le métro étant à ce titre préféré au bus) -, dans un environnement « agréable » situé *a priori* en dehors des zones très populaires de Roubaix-Tourcoing où se trouvent pourtant de nombreuses opportunités en terme de terrains disponibles. À ce titre, il y eu deux tentatives du HEP pour « sonder » ses membres sur des implantations possibles dans ces lieux de la métropole : l'une tourquennoise en 2008, la ville de Tourcoing disposant d'environ 70 ha de friches industrielles, l'autre roubaisienne en mai 2009 pour se rapprocher d'un éco-quartier en création : le site de l'Union. Ces deux initiatives se sont soldées par un nombre infime de réponses positives. Concernant le site de l'Union, la réponse de Gérard (disponible à l'époque sur le site de HEP, avec deux ou trois autres) résume la tendance générale du groupe, peu encline à de futures concessions quant au choix du futur site, « Villeneuve d'Ascq » apparaissant quasiment comme la seule possibilité d'implantation possible :

« Ma réponse serait : je ne connais pas ce quartier mais je pourrais envisager d'y habiter, à condition... qu'une attention poussée soit portée au végétal, aux plantations, aux espaces de jeu pour enfants, à l'espace visuel, à la circulation piétonne et cyclable, toutes choses absentes des urbanismes actuels de Roubaix-Tourcoing et qui m'encouragent pour l'instant à préférer Villeneuve d'Ascq pour mes recherches ».

L'association a mis pratiquement deux ans pour réfléchir à la seule implantation de son futur projet au regard de sa seule situation géographique (ville, campagne, périurbain) et stratégique (proximité des commerces et des services de transports en commun). Aujourd'hui, il est acquis que la future structure se situera en milieu « périurbain proche de la ville », ce qui apparaît d'ores et déjà comme une gageure au vu des moyens financiers réduits dont dispose le groupe.

Existe-t-il des analogies entre les Castors d'hier et les groupements d'habitat groupé d'aujourd'hui ? Dans son ouvrage, Michel Messu (Messu, 2007) montrait comment la solidarité pouvait prendre corps, notamment en milieu populaire, et conduire jusqu'à l'édification de constructions. Ces projets alternatifs semblent néanmoins se constituer en temps de crise : crise sociale (celle de l'après-guerre pour les Castors), culturelle (Le Mouvement groupé pour l'habitat autogéré (MGHA) né après 1968), mais aussi politique (crise actuelle autour des « valeurs » engendrées par le capitalisme). À travers un mode d'habiter plus riche, ces groupes ambitionnent la recherche d'un mode de vie qui puisse déboucher, avec une pointe d'utopie, sur un autre modèle de société. Le passage du projet à sa réalisation effective nécessite souvent plusieurs années, une phase de maturation longue imputable tout à la fois aux structures juridiques, bancaires et administratives qui doivent être réinterrogées, mais également aux individus qui hésitent – et parfois renoncent – à « franchir le pas ». Cette temporalité importante – autour d'un nombre de réunions considérables et « énergétivores » - peut en décourager plus d'un.

Cette recherche nous a permis de suivre une mobilisation dans la durée, dans un secteur symbolique et sensible : celui du logement et plus particulièrement de l'accession à la propriété.

Pour reprendre la formule de La Grange, « le chemin entre le rêve et le passage à la réalité est long » et « beaucoup piétinent et peu réussissent, soit par manque de prévisions budgétaires, de données financières, de documents juridiques ou tout simplement de persévérance » (p. 72). HEP n'est donc pas un cas isolé, mais le cap des cinq premières années a été largement dépassé et rien de concret ne se profile à l'horizon. On peut se demander si certains ne cherchent pas – même inconsciemment – à prolonger cette période d'échange et de réflexion plutôt que de rentrer dans la phase concrète et complexe de la réalisation. Cette peur du « passage à l'acte » s'est retrouvée dans les témoignages de plusieurs membres de HEP : peut-être que le souhait de rester un groupe de personnes développant du lien social l'emporte sur le reste, ce qui en soi constitue déjà une belle gageure. Finalement, on pourrait se demander si dans cette aventure humaine, le chemin que dessine le groupe n'apparaît pas aussi important que le but annoncé. Cette position génère un paradoxe : ceux et celles qui souhaitaient « avancer » dans leur projet d'habitat ont pris une autre direction ; beaucoup de personnes rencontrées en 2010 et recontactées pour cet article ont finalement acheté en « solo », à l'instar de Nadine, mais aussi de Laurent et Michèle.

Lors de la fin de notre enquête, nous avons fait part à Antoine, un des « piliers » des membres fondateurs, de notre sentiment - somme toute assez pessimiste - quant à la possibilité pour HEP de concrétiser rapidement son projet.

La réponse qu'Antoine nous a adressée par mail nous paraît résumer on ne peut mieux la situation :

« Je crois que nous chargeons trop la barque, nous agglomérons trop de choses à ce projet : habitat écologique, partagé, éthique, économique, susceptible de promouvoir des relations équilibrées... et nos chemins sont aussi compliqués : nous attendons de l'aide de la collectivité locale, nous espérons sa générosité, les adhérents s'attendent aussi à participer à toutes les phases du projet... ».

La distinction opérée par Robert Merton (Merton, 1965) entre ce qu'il appelle la fonction *latente* et la fonction *manifeste* dans un groupe nous éclaire pour comprendre ce hiatus observé au sein de HEP. Ainsi, ce sociologue nous prodigue le conseil suivant : « Nous aidant du concept de fonction latente, nous ne nous hâtons pas de conclure que si une activité d'un groupe n'atteint pas son but nominal, son maintien peut être uniquement présenté comme un exemple "d'inertie", de "survivance" ou de "coalition des gros intérêts" » (p. 117). Merton poursuit quelques lignes plus loin : « Dans la mesure où les fonctions latentes s'éloignent des fonctions manifestes avouées, leur découverte conduit souvent à des résultats "paradoxaux" » (p. 121). Ce chercheur américain cite enfin Thomas et Znaniecki qui, les premiers selon lui, avaient mis en évidence le fait qu'il fallait toujours rester prudent sur le but avoué de telle ou telle structure : « Une association, en tant que groupe concret de personnes humaines, suscite en marge nombre d'autres intérêts ; les contacts sociaux entre ses membres ne sont pas limités à son but majeur » (p. 120).

La finalité « non avouée » de HEP serait donc avant tout de construire une aventure humaine, certes limitée, mais où le « plaisir de faire ensemble » supplanterait les autres valeurs. Ainsi, on serait bien en mal de pouvoir classer le fonctionnement de HEP dans un des « Mondes » définis par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991) : même le « Monde » de la *Cité civique* - proche du Contrat social développé par Rousseau - apparaît bien vieillot pour caractériser cette structure qui se veut très horizontale dans ses prises de décision, mais aussi - et surtout - très conviviale. Dans la *Cité civique* telle que tentent de la définir nos deux auteurs, on ne retrouve pas cette notion de plaisir qui apparaît pourtant comme une des caractéristiques principales de notre puissance d'agir et des mobilisations d'aujourd'hui, notamment celles mises en œuvre par les jeunes.

Cette enquête soulève par ailleurs d'autres réflexions. Tout d'abord, on ne doit pas se méprendre sur l'importance – très relative – de ce phénomène en France. À l'inverse d'autres pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Belgique) ou anglo-saxons (Canada) où les habitats participatifs semble avoir atteint un seuil critique, le mode d'habiter se décline en France encore très largement sur le mode individuel, qu'il s'agisse de l'habitat locatif ou de l'accession à la propriété. On peut néanmoins penser, comme le rapportent N. Antoine et T. Lemaigre (2008), que « ces alternatives qui apparaissent fonctionnent comme autant d'analyseurs des formes du collectif qui se recompose dans une société occidentale en début de XXI^e siècle » (p. 25). Pourquoi la France reste-t-elle à la traîne dans ce domaine ? Vaste question. Les expérimentations sont sans doute plus difficiles à mener dans un pays centralisé comme l'Hexagone.

Il y aurait aussi à réinterroger les institutions sur le rôle difficile et complexe qu'elles entretiennent avec ces expérimentations - et avec la démocratie participative de manière plus large -, à l'image par exemple des conseils de quartier, vitrines emblématiques - mais éminemment problématiques - de la démocratie participative, par ailleurs longuement étudiées par Loïc Blondiaux (Blondiaux, 1999, 2000). Néanmoins, des tentatives récentes doivent être soulignées (Oger, 2016), à l'image de la ville de Besançon qui vient de créer, en juin 2015, un poste de Chargé de mission à l'habitat partagé, en pariant sur l'idée qu'un « appui institutionnel » puisse aider les futurs porteurs de projet à lever les principaux verrous (en matière financière, juridique et foncière).

Enfin, comme pour toute pratique originale, les tentatives de récupération abondent, à la fois par le système capitaliste lui-même (c'est la fameuse critique *artiste* développée par Luc Boltanski et Ève Chiapello), mais aussi par les structures ayant maille à partir avec la production de logement. Au niveau des institutions, l'explosion des éco-quartiers en France - le plus souvent à l'instar des collectivités locales - montre que ces pratiques ont perdu leur côté subversif de leur début.

Ironie de l'histoire, le collectif HEP vient de rejoindre le projet d'éco-quartier de l'Union en voie d'institutionnalisation, cette fois-ci à Roubaix (et non plus à Villeneuve d'Ascq comme prévu

initialement) ; la vidéo⁸ réalisée au printemps 2014, intitulée « Vidéo de présentation du projet de l'association HEP à Tourcoing » témoigne que là encore, tout reste à concrétiser pour ce groupe qui se retrouve, au niveau de sa réflexion, sur le même point qu'à l'époque de notre enquête. À travers cette recherche, on retrouve aussi les sempiternelles questions qui reviennent comme autant de *leitmotiv* dans la constitution de ces groupes : organisation interne, tenue et durée des réunions, prise de décisions, etc. C'est sans doute à l'intérieur du groupe lui-même qu'il faudra réinterroger les fondements démocratiques, plus peut-être qu'entre les institutions et les groupes eux-mêmes...

Bibliographie

ARIÈS P. (2012a), *Le socialisme gourmand. Le bien-vivre : un nouveau projet politique*, Paris, La Découverte.

ARIÈS P. (2012b), « Construisons une autre jouissance », *L'âge de faire*, n° 68, p. 8.

ANTOINE N. et LEMAIGRE T., (2008), « Le logement déménagement », *La nouvelle revue*, Bruxelles, février, n° 2, p. 24-89.

BLONDIAUX L., (1999), *La démocratie locale. Participation, représentation, espace public*, Paris, PUF.

BLONDIAUX L., (2000) « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris », *HERMÈS*, n° 26-27, p. 323-338.

BOLTANSKI L. et THÉVENOT L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

BONNIN P. et REYNAUD P. (1982), « Les utopistes du m². Mouvements et expériences de l'habitat autogéré ». *Autogestions* n° 11, Automne.

COLLECTIF (1983), *Habitats autogérés*, M.H.G.A. (Mouvement pour l'habitat groupé autogéré), Paris, Édition Alternatives/Syros.

DARDOT P. et LAVAL C. (2014), *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

DOBRÉ M. (2002), *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.

⁸ Cf. la vidéo de présentation du projet de l'association HEP à Tourcoing. [<https://www.youtube.com/watch?v=X9kRaU-zs00>] (consulté le 26 septembre 2017).

DUPIN É. (2014), Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment, Paris, La Découverte.

EME B., LAFFORT B. et HAYEM J. (2014), Pratiques de citoyenneté ordinaire et dynamique participative régionale, Rapport final pour le Plan Urbanisme Construction Architecture, ministre de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Lille, MESHS, Septembre.

HABITAT ET PARTICIPATION (2004), Guide l'habitat groupé pour des personnes en précarité sociale, Document réalisé par Habitat et Participation, avec le soutien du ministre des Affaires sociales et de la Santé du gouvernement de la Région wallonne, Décembre.

HAUMONT A., HAUMONT N., RAYMOND H. et RAYMOND M.-E. (1966), L'Habitat pavillonnaire (préface de Henri Lefebvre), Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme et Institut de Sociologie Urbaine.

LAFFORT B. (2016), « Habitat groupé et résistance ordinaire », in FERRÉOL G., L'engagement et ses différentes figures, Bruxelles, Eme Éditions/Proximité, p. 205-220.

LA GRANGE C. (2008), Habitat groupé, écologie, participations et convivialité, Mens (Belgique), Éd. Terre vivante.

MERTON R. (1965), Éléments de théorie et de méthode sociologique, Paris, Plon.

MESSU M. (2007), L'Esprit Castor. Sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs, l'exemple de la cité de Paimpol, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

OGER D. (2016), Les enjeux de l'habitat participatif : une expérience à Besançon. Besançon, Université de Franche-Comté, mémoire master 2 en sociologie, sous la dir. de Bruno Laffort, juin.

Sites internet :

La revue en ligne Passerelle Éco consacre de nombreux articles à l'habitat groupé :

[http://www.passerelleco.info/rubrique.php?id_rubrique=115].

Le site du journal L'âge de faire également : [<http://www.lagedefaire-lejournal.fr/>].

Mouvement de l'Habitat Groupé Écologique et Solidaire (2009), Charte (dans la suite du MHGA), 8 mars 2009 : [http://www.ecohabitatgroupe.fr/page.php?categorie_id=96].

Pour citer cet article

Référence électronique

Bruno Laffort, "« La pratique de la démocratie au quotidien. Un exemple dans un projet d'habitat partagé »", Sciences et actions sociales [en ligne], N°9 | année 2018, mis en ligne le date 03 avril 2018, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/53-n-9/varia/137-la-pratique-de-la-democratie-au-quotidien-un-exemple-dans-un-projet-d-habitat-partage>

Auteur

Bruno Laffort

MCF en sociologie

Université de Bourgogne-Franche-Comté

brunolaffort@hotmail.com

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors